



mgas

MUTUELLE | SANTÉ PRÉVOYANCE SERVICES

Assistance hospitalisation

« ROC 2 CARE »

Après une hospitalisation, le retour au domicile peut parfois être compliqué, une source de stress supplémentaire (opération, immobilisation, fatigue, baisse de moral...). La MGAS est à vos côtés et met à votre disposition :

Un accompagnement personnalisé

Notre partenaire en assistance IMA, vous contacte avant, pendant ou après une hospitalisation pour vous informer des services disponibles pour un retour à domicile simplifié. Ces appels se basent sur les données de notre opérateur de tiers payant almerys.



Des services adaptés

Dès votre retour au domicile, vous pouvez bénéficier :

- d'une aide à domicile,
- d'une garde d'animaux de compagnie
- de services de proximité (portage de repas, livraison de courses ...).

Les services proposés peuvent grandement vous soulager et faciliter votre convalescence.

*Conditions d'exclusion : Adhérents hospitalisés au moins 6 jours dans les services de maternité, les adhérents hospitalisés dans les services de psychiatrie, les adhérents avec date d'hospitalisation antérieure de 15 jours à la date de génération du fichier et les adhérents sans numéro de téléphone (assuré principal).



Depuis janvier 2023, la MGAS propose un dispositif d'assistance de proximité en cas d'hospitalisation sous condition*.



Ce service est inclus dans votre contrat de santé MGAS dès votre adhésion et sans obligation d'utilisation.



Lors de l'appel, un chargé d'assistance évalue votre situation et vous propose le service le plus adapté.



Plus d'informations